



Appel à candidatures pour le projet *Pépites*

Règlement

Le projet *Pépites* vise à :

- soutenir les jeunes artistes du territoire
- valoriser leurs créations
- créer des rencontres et une dynamique collective entre les jeunes artistes

Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut :

- avoir entre 15 et 30 ans inclus à la date de candidature
- résider dans la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- avoir un projet artistique (musique, audiovisuel, mode, photo, théâtre, danse, arts plastiques...)
- avoir envie de rendre son projet visible sur le territoire, de le présenter devant un public
- avoir envie de rencontrer d'autres jeunes artistes et de participer à la création d'un événement collectif

Il est possible de déposer une candidature à plusieurs pour un même projet.

Comment candidater ?

Deux options :

- 1) Remplir le formulaire en ligne (lien sur le site internet de l'ASCA : [Formulaire de candidature](#))
- 2) Venir nous rencontrer lors de permanences organisées à l'ASCA et chez ses partenaires (centres sociaux, Blog 46, lieux culturels de la Ville de Beauvais...) en février et mars 2026 (dates disponibles sur le site de l'ASCA <https://www.asca-asso.com/pepites/>)

La présentation du projet peut se faire sous divers formats (à joindre dans le formulaire) : audio ou vidéo de 5 minutes max, papier...

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **22 mars 2026**.

Comment seront sélectionnés les projets :

- Une vérification des conditions requises pour candidater sera faite par l'ASCA.
- Les candidat·es seront ensuite invité·es à venir présenter leur projet devant le comité de sélection.

- Le comité de sélection sera constitué de jeunes, de personnes de l'ASCA, d'artistes, de représentant·es des services Jeunesse ou de structures culturelles de la Ville.
- La sélection sera faite notamment selon les critères suivants :
 - La faisabilité technique du projet
 - La motivation du ou des candidat·es
 - Le respect de valeurs défendues par le projet associatif de l'ASCA (notamment l'absence de toute forme de discriminations)
- Au final, une vingtaine de projets seront sélectionnés (la liste des projets sélectionnés sera rendue publique le 30 avril 2026). La décision du comité de sélection ne sera pas susceptible d'appel.

Projets sélectionnés :

- 1) Ces projets bénéficieront de différentes formes de soutien :
 - Achat de matériel
 - Formation et conseils
 - Mise en réseau
 - Soutien logistique

L'enveloppe financière pour chaque projet ne pourra dépasser un équivalent numéraire de 1000 euros.

- 2) Les représentant·es des 20 projets sélectionnés seront invités à réfléchir ensemble à une valorisation collective de leurs projets (site internet, podcast, journal de bord, festival, réseaux sociaux...)

Projets non sélectionnés :

Les candidat·es dont les projets ne sont pas sélectionnés pourront être mis en relation avec des personnes ressources ou participer à des moments collectifs organisés dans l'année sur diverses thématiques.

Nous contacter :

- par mail : pepitess@asca-asso.com
- au 03 44 10 30 80
- dans nos bureaux temporaires : 4, rue du Maire, 60000 BEAUVAIIS
- <https://www.asca-asso.com/pepitess/>